



Communiqué de presse

Avenir Industries, sur les traces du président fondateur pour un territoire entreprenant

Avenir Industries, association des entrepreneurs de Longwy et ses environs, et qui regroupe actuellement **72 membres** - 57 membres (actifs) parmi les entreprises du territoire, 15 membres (associés) comptant principalement les acteurs du monde des administrations, des banques, de la formation, etc. - connaît comme chaque année à cette période, une actualité dense :

- la tenue de son assemblée générale ordinaire, le 15 novembre, qui a dressé **un bilan et des perspectives plutôt dynamiques**, notamment traduits par la confirmation de **l'ouverture à de nouvelles activités économiques**, mais aussi la mise en oeuvre opérationnelle de chantiers dans le cadre du Contrat de site ;
- l'organisation de la **conférence-débat annuelle avec un nouvel invité prestigieux et médiatique** : Jacques Marseille, historien et économiste ; celle-ci se tiendra le **jeudi 9 décembre prochain**, au Complexe cinématographique Utopolis, à Longwy, à partir de 17 heures.

HOMMAGE AU PRESIDENT FONDATEUR

Dans le cadre de l'assemblée générale ordinaire, Alain Nani, président de l'association, a ouvert la séance en rendant un hommage très appuyé à **Gilbert Andrin**, disparu il y a quelques semaines. *« Gilbert Andrin était une figure de notre territoire, un homme respecté pour son action et ses convictions. C'est lui qui, en 1987, avait regroupé autour de lui un certain nombre d'industriels pour fonder Avenir Industries, et ainsi faire savoir à chacun que le Longwy de l'après-sidérurgie ne devait pas mourir. » « Il doit rester un exemple pour nous, a poursuivi Alain Nani, dans une période où Longwy se trouve à nouveau devant des choix importants à faire pour son avenir. »* Gilbert Andrin a présidé aux destinées d'Avenir Industries de 1987 à 1993, avant de passer le relais à Bernard Estrangin. Il était resté président d'honneur de l'association et avait continué quelques années encore d'agir aux côtés des industriels du Pays-Haut. Les mots du président Nani ont été suivis par quelques instants de silence à la **mémoire** de ce capitaine d'industrie.

ACTEUR DE L'ANIMATION DU TERRITOIRE

Le président de l'association a ensuite rappelé, en quelques mots, quels sont les principaux objectifs que se fixe Avenir Industries :

- être un acteur majeur de l'animation du territoire : indépendant, représentatif des activités économiques du territoire, force de proposition par sa contribution aux réflexions liées à l'environnement économique, institutionnel et politique du territoire, utile par les services pratiques rendus aux entrepreneurs du bassin, volontariste pour engager des actions permettant aux entreprises de s'inscrire dans une démarche prospective, partenaire-relais en qualité d'interlocuteur privilégié de l'ensemble des organismes du développement durable ;
- être une véritable base de services aux entreprises du territoire, qui : favorise la connaissance mutuelle des dirigeants et de leurs activités, permet de créer des opportunités d'affaires et de collaboration entre les entreprises du secteur, constitue un lieu privilégié d'information, d'échanges et de débats liés au développement économique des entreprises et à l'enrichissement de leur potentiel humain, offre aux dirigeants la capacité de s'ouvrir à de nouveaux horizons, intervient, le cas échéant, pour le compte de ses adhérents auprès des instances institutionnelles, économiques, administratives et financières locales et régionales, développe des actions de partenariat entre les entreprises adhérentes et les acteurs de la formation, apporte une aide consultative en matière d'informations et de services aux entrepreneurs désireux de s'implanter, assure une permanence par l'intermédiaire de ses membres ;
- favoriser des rendez-vous fondés sur la réflexion et l'action, par : des réunions de travail au sein de commissions thématiques, des réunions mensuelles collectives d'informations thématiques, des visites d'entreprises, la conférence-débat annuelle, des rencontres régulières avec la presse et les médias locaux et régionaux, l'accueil et la participation à des délégations d'entrepreneurs et d'institutionnels, la participation aux instances économiques et institutionnelles du bassin (Chambre de commerce et d'industrie de Meurthe-et-Moselle, Conseil de développement du Pays de Longwy, Pays-Haut Initiatives, etc.).

FAVORISER LA CONCRETISATION DES PROJETS ANNONCES

Le compte rendu d'activité dressé ensuite par Monsieur Nani a permis d'illustrer de manière concrète les actions entreprises tout au long de l'exercice écoulé pour traduire ces axes. Exemples parmi les principales initiatives qui ont été conduites ces derniers mois :

- participation : Alain Nani participe, aux côtés de la Communauté de Communes de l'Agglomération de Longwy et de la Chambre de commerce et d'industrie de Meurthe-et-Moselle, au comité de pilotage visant à la mise en œuvre du Contrat territorial et du Contrat de site signés il y a déjà un an. C'est un lieu essentiel pour que la parole des entrepreneurs de ce territoire soit entendue et prise en compte pour la concrétisation de projets tels que la mise en place d'une « Maison des entreprises » comme outil de dynamisation du territoire. *« Avenir Industries est pleinement décidée à continuer de soutenir et d'accompagner l'ambitieux projet que revêt le Contrat de site, aux côtés des collectivités publiques. Mais les chefs d'entreprises sont avant tout pragmatiques. Ils souhaitent que les choses avancent sans tergiversation, considérant d'ailleurs que les choses devraient avancer plus vite. Nous avons l'habitude de dire les choses comme nous les pensons. Et parfois, nous ne sommes pas d'accord avec nos politiques, et nous leur disons. Ce comité de pilotage est le lieu idéal pour faire*

passer les messages, d'abord parce que nos partenaires sont à l'écoute », poursuivait Alain Nani ;

- **professionnalisation** : pour jouer pleinement son rôle d'animateur sur son territoire, Avenir Industries va pouvoir bénéficier - c'est la première fois depuis sa création en 1987 - de moyens conséquents lui permettant d'envisager la professionnalisation de son action. Ce qui devrait se traduire, dans les mois qui viennent, par le recrutement d'un chargé de mission qui aura pour tâche de **structurer un véritable plan d'action** pour mobiliser et valoriser les savoir-faire des entreprises du bassin ;
- **ouverture** : l'assemblée générale extraordinaire du 20 juin 2003 avait adopté à l'unanimité de nouveaux critères permettant l'adhésion de **nouveaux membres** n'ayant pas une activité strictement industrielle. Auchan Pôle Europe ou Adecco, par exemple, ont montré la voie en devenant les premières structures non industrielles à rejoindre l'association en tant que membres actifs. D'autres candidatures sont en cours. Cette démarche devrait conduire au changement de nom de l'association pour mieux traduire cette ouverture. Peut-être avant l'été ? Par ailleurs, l'ouverture au plan transfrontalier reste également l'un des axes de développement où Avenir Industries continue de porter l'effort. Dernière adhésion en date : Alphatrade, société luxembourgeoise de service aux entreprises ;
- **communication** : Avenir Industries a lancé une **lettre d'information** destinée, d'une part, à renforcer la communication et favoriser la connaissance mutuelle entre les adhérents, d'autre part, à faire mieux connaître ses objectifs et son action dans son environnement économique et institutionnel ; trois ou quatre numéros sont annoncés pour l'année qui vient.

EVENEMENT

Pour l'un des rendez-vous attendus en cette fin d'année, Avenir Industries accueille à l'occasion de sa conférence-débat édition 2004 **Jacques Marseille**. Professeur à l'Université de Paris 1-Sorbonne et directeur de l'Institut d'Histoire économique et sociale, il a fondé et préside une association pour le développement de l'histoire économique qui s'est donnée pour vocation de **mettre en relation université et entreprise**. Membre du Comité pour l'Histoire économique et financière auprès du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, il est régulièrement consulté sur les problèmes de l'industrialisation et l'originalité du modèle économique et social français. Jacques Marseille a dirigé un numéro spécial de la revue *XXème siècle* sur les crises économiques du XX^{ème} siècle. Il est également membre de la Société d'Economie politique et collabore régulièrement au mensuel *Enjeux Les Echos*. Le thème central de sa conférence : **« La guerre des deux France, celle qui avance et celle qui freine »**. ([voir dossier de presse](#))

Cette manifestation se déroulera le **jeudi 9 décembre 2004**, à partir de 17 heures, au Complexe cinématographique Utopolis, à Longwy (entrée sur invitation).

CONTACT PRESSE : Guy Keckhut, 06 76 47 88 20 / guy.keckhut@wanadoo.fr